
Conférence Transports et Mobilité : La Transition Énergétique en débat

A l'occasion des Journées RÉUNIR organisées les 28 et 29 juin 2018 à Nantes, plus de 100 invités sont venus assister à la Conférence Transports et Mobilité placée sous le haut patronage de la Région Pays-de-la-Loire et dédiée à La Transition énergétique : Mythe ou réalité pour les PME ?

Transition énergétique : Mythe ou réalité pour les PME ?

Animée par Sandrine GARNIER, Rédactrice en chef de BUS & CAR et Eric RITTER, Délégué général de RÉUNIR, la Conférence Transports et Mobilité a débuté par le discours d'ouverture de Philippe VOISIN, Président de VOISIN SERVICES, entreprise située dans le Maine-et-Loire.

Trois tables rondes ont ensuite ponctué la matinée riche en débats et en échanges :

- GNV : Une filière mature pour les autocars ?
- Mobilité : comment organiser le mix-énergétique ?
- Entreprises : comment se préparer ?

Énergie, infrastructure, matériel roulant... la première table ronde a longuement évoqué le développement et la maturité de la filière GNV-BioGNV dans le transport de voyageurs. Avec une ambition affichée de 220 000 véhicules lourds, 2 000 points d'avitaillement, 40% de l'énergie en biogaz et 3 000 unités de méthanisation pour 2030. Les questions du maillage du territoire, du coût ou surcoût des véhicules gaz, de la complémentarité des stations publiques et privées ont également dominé les débats.

Les échanges se sont terminés par la présentation du rôle croissant et dynamique des syndicats d'énergie. Ces acteurs, présents localement sur les territoires, œuvrent pour le développement d'une mobilité en faveur du mix-énergétique aussi bien pour les véhicules lourds que les véhicules légers : stations GNV, bornes de recharge électriques, études sur les parcs véhicules, réponse aux appels à projet ADEME... Ils facilitent la synergie entre les acteurs locaux ; l'adéquation des besoins de chacun, notamment ceux du TRV, est ainsi assurée. La deuxième table ronde a élargi le périmètre des débats : électromobilité, hydrogène, carburants nouvelle génération (HVO et GTL) mais aussi EURO 6, la mobilité doit se penser comme un mix-énergétique à adapter selon les besoins.

Pour cela, plusieurs critères sont à prendre en compte : la disponibilité des énergies, la faisabilité technique, la validation réglementaire de la solution retenue, les impacts financiers et aides associées ou encore les volontés publiques en matière d'environnement. D'autant que l'offre véhicule n'est pas encore toujours disponible selon l'énergie, l'usage (urbain, interurbain, scolaire...) ou le segment (12m, 13m...).

> Contact Presse : Anna Palmérini - a.palmerini@reunir.org - 01 56 02 62 62 - www.reunir.org

Si le gaz apparaît désormais comme une filière mature, l'électromobilité avec des technologies de batteries de plus en plus performantes, et à plus long terme l'hydrogène se développent de façon certaine.

Et concrètement ? Deux entreprises sont venues témoigner de leur projet respectif : l'un sur la création d'une unité de méthanisation et l'ouverture de la station biométhane ouverte au public AGRICARBUR' et l'autre sur l'ouverture prochaine d'une station privative GNC. L'occasion pour deux dirigeants de partager sur les enjeux et leurs motivations en faveur de la transition énergétique.

De façon plus globale, cette troisième table ronde est revenue sur les différents paramètres à prendre en compte pour une entreprise : maintenance des véhicules, conformité des installations, formation des équipes, prévention et sécurité liés aux nouvelles énergies.

RÉUNIR a aussi présenté les 20 initiatives recensées depuis mai 2018 dans le cadre d'un appel à expérimentations au sein de son réseau, preuve que la transition énergétique apparaît comme une opportunité pour les PME du transport de voyageurs.

RÉUNIR a enfin eu le plaisir d'accueillir Monsieur Roch BRANCOUR, Vice-président en charge des Transports et des Mobilités de la Région Pays-de-la-Loire, pour la clôture de la conférence afin d'échanger autour des politiques publiques mises en place en matière de transport au sein de la Région. En début de matinée, Antoine DOUCET, Directeur adjoint des Transports et des Mobilités de la Région Pays-de-la-Loire, est également intervenu.



Roch BRANCOUR, Vice-président en charge des Transports et des Mobilités de la Région Pays-de-la-Loire, est venu clôturer la Conférence.

A PROPOS DE RÉUNIR

Premier réseau de PME indépendantes du transport de voyageurs en France, RÉUNIR accompagne depuis 1998 les entreprises et les collectivités engagées au service de la mobilité des territoires.

En 2018, notre réseau comprend **200 implantations** avec plus de **9 000 collaborateurs**, **7 500 véhicules** et représentant un volume d'affaires de **500 millions d'euros**.

L'association est née de la volonté de chefs d'entreprises du transport de voyageurs de se constituer en réseau afin de mettre en commun leurs savoir-faire pour offrir un service de proximité et de qualité à leurs clients, voyageurs et autorités organisatrices de la mobilité. Elle a pour vocation de les représenter devant les différentes parties prenantes du secteur.
